

/BA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDONNANCE N° 90-003 du 1er Mars 1990

portant nouvelle dénomination de
l'Etat.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL

- VU l'ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU les Résolutions de la Conférence des Forces Vives de la Nation tenue à COTONOU du 19 au 28 Février 1990 ;
- VU la Décision de la Session conjointe du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire et du Conseil Exécutif National du 1er Mars 1990 ;

O R D O N N A N C E

Article 1er.- La République Populaire du Bénin devient République du Bénin.

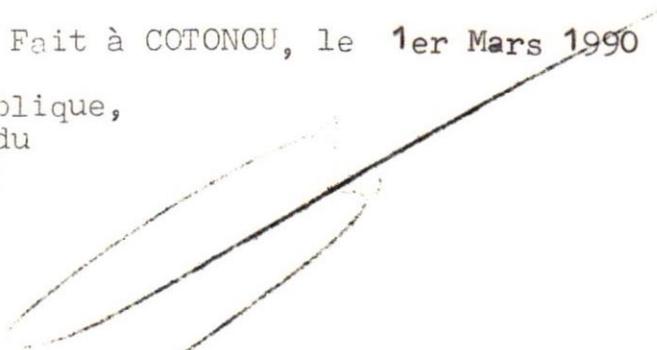
Article 2. Jusqu'à ce que de nouveaux textes interviennent dans les matières concernées, sont et demeurent en vigueur en République du Bénin, les Lois et règlements de la République Populaire du Bénin ;

Restent également en vigueur les Traités, Conventions et Accords de la République Populaire du Bénin.

Article 3.- La présente Ordonnance qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée au Journal Officiel et exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 1er Mars 1990

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4 IGE et ses Sections 4 Tous Ministères 16 Préfets 6 EMG/FAP + Etats-Majors 6 DAFA des Ministères + SG/CEAP 23 DC/MIL/PR 2 ADC/PR 1 SPD 2 DB-DCF 4 DSDV-DTCP-DI 6 DPE-DLC-INSAE 6 DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 BN-UNB-FASJEP-ENA 7 BCP 1 CCIB 2 JORPB 1.-